

Rapport de gestion de TEXAF S.A.

Les comptes 2025 ont été établis sur base des dispositions légales et réglementaires en Belgique. Les comptes annuels présentent un bénéfice de 2.491 k EUR au 31 décembre 2025. L'évolution des activités de la société et de ses filiales a été décrite dans le rapport sur les comptes consolidés.

Les actifs de **TEXAF S.A.** sont pour l'essentiel situés en République Démocratique du Congo considérée comme zone à déficience de gouvernance, et sont donc soumis à un risque politique et environnemental particulier.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

La déclaration de gouvernance d'entreprise reprise dans notre rapport annuel fait partie intégrante du rapport de gestion.

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération repris dans notre rapport annuel fait partie intégrante du rapport de gestion.

Comptes annuels abrégés

Les comptes annuels de **TEXAF SA** sont présentés ci-après dans un schéma abrégé en milliers EUR.

Conformément au Code des Sociétés et des Associations, les comptes annuels de **TEXAF SA**, ainsi que le rapport du Commissaire sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ces documents sont également disponibles sur demande au siège de la société.

(en kEUR) avant affectation du résultat	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2025
ACTIF			
Actifs immobilisés	68.262	72.478	72.534
Actifs circulants	2.396	3.335	2.297
	70.658	75.814	74.830
PASSIF			
Capitaux propres	51.384	67.733	63.781
Dettes	19.274	8.081	11.049
	70.658	75.814	74.830
COMPTE D'EXPLOITATION			
Ventes et prestations	4.422	4.619	4.599
Coût des ventes et prestations	-2.759	-3.215	-3.330
Bénéfice professionnel	1.663	1.404	1.270
Résultat financier	1.021	1.095	1.338
Bénéfice activité professionnelle ordinaire	2.683	2.499	2.608
Résultats non récurrents	726	19.885	0
Bénéfice de l'exercice avant impôt	3.409	22.384	2.608
Impôt sur le résultat	-107	-12	-116
Bénéfice de l'exercice à affecter	3.302	22.372	2.491

Commentaires sur le résultat

Les ventes et prestations sont majoritairement composées des locations immobilières récurrentes à hauteur de 4,6 M EUR, elles sont restées stables par rapport à 2024.

Les coûts d'exploitation ont légèrement augmenté par rapport à 2024 et se chiffrent à 3,3 M EUR.

Le résultat financier récurrent concerne **principalement** les intérêts créditeurs et débiteurs sur les créances et les dettes envers sa filiale UTEXAFRICA et les intérêts perçus sur la créance OADC Texaf Digital.

Résultats non récurrents

En 2025, le Conseil a décidé d'opérer une reprise de réduction de valeur sur la créance UTEXAFRICA à hauteur de 0,8 M EUR. Le montant brut de cette créance s'élève à 6,4 M EUR au 31 décembre 2025.

Pour rappel :

En 2024,

Un produit d'exploitation non récurrent de 5,5 M EUR résultant de la vente d'un terrain à la société Immobilière Petit Pont avait été enregistré.

Un produit financier non récurrent de 14,8 M EUR avait été comptabilisé suite à la fusion par absorption de la filiale ANAGEST par TEXAF

Evénements survenus après la clôture des comptes

Au jour de la rédaction de ce rapport, aucun événement notable n'était intervenu. Les conflits en cour au Moyen-Orient n'ont, à ce stade, pas eus d'impact sur l'activité de Texaf SA.

Perspectives 2026 de TEXAF SA

Les loyers et les résultats devraient rester stables en 2026.

Intérêts opposés

Aucune décision n'a été prise qui tombe dans le champ d'application des articles 5 :76 et 5 :77 du CSA.

Autres informations requises par l'article 3.6 du Code des Sociétés et des Associations (CSA)

- Aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et développement.
- Le conseil d'administration mentionne que ni la société, ni une filiale directe, ni quelconque autre personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la société ou d'une filiale directe n'a acquis de parts ou de certificats de la société.

- Aucune augmentation de capital ou émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription n'ont été décidés au cours de l'exercice par le conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé.
- La société ne détient pas de succursale.
- Le conseil d'administration confirme que la société n'est pas exposée au risque de crédit, de liquidité ou de trésorerie pour l'évaluation de ses actifs financiers.
- Le Comité d'audit est composé d'au moins un administrateur qui répond aux critères d'indépendance et de compétence de l'article 7:87§1 du Code des Sociétés et des Associations.
- Utilisation des instruments financiers : rien à signaler de pertinent pour l'évaluation des actifs, passifs ou la situation financière de la Société. Les achats et les ventes de devises à terme sont les seuls instruments de couverture financiers utilisés par la Société afin de couvrir le risque de change.
- Les règles d'évaluation sont continues par rapport à l'exercice précédent.

Affectation du résultat

Afin de refléter les résultats de l'exercice et les perspectives pour 2026, le Conseil proposera de porter le dividende à 6.914.077 EUR soit 1,8857 EUR (1,32 EUR net) par action, en augmentation de 7,3%, vs 7% l'exercice précédent. Celui-ci sera payable à partir du 30 mai 2026 contre remise du coupon n° 15 aux sièges et succursales de la banque Belfius.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU BENEFICE	2023	2024	2025
Bénéfice de l'exercice	3.301.926 EUR	22.372.291 EUR	2.491.044 EUR
Bénéfice reporté	12.286.277 EUR	9.564.575 EUR	25.494.204 EUR
Bénéfice à affecter	15.588.203 EUR	31.936.866 EUR	27.985.248 EUR
Rémunération du capital	-6.023.628 EUR	-6.442.663 EUR	-6.914.077 EUR
Affectation à la réserve légale	0 EUR	0 EUR	0 EUR
Report à nouveau	9.564.575 EUR	25.494.204 EUR	21.071.170 EUR

AGENDA FINANCIER

- Lundi 13 avril 2026 : Publication du rapport annuel
- Vendredi 24 avril 2026 : Publication du communiqué trimestriel
- Mardi 12 mai 2026 à 11-h : Assemblée Générale Annuelle
- Lundi 7 septembre 2026 : Publication des résultats semestriels
- Vendredi 23 octobre 2026 : Publication du communiqué trimestriel

Le Conseil d'Administration